



Dossier de candidature Opérateurs en Diagnostic Immobilier

à retourner à CESI Certification – Tour PB 5 (6^{ème} étage) –
1 av du Général de Gaulle – 92074 PARIS LA DEFENSE

Nom : **Prénom :**

Domaines de certification demandés :

Certificats	Certification Initiale	Lieu d'examen(*)	Date souhaitée(*)
AMIANTE sans mention	<input type="checkbox"/>		
AMIANTE avec mention	<input type="checkbox"/>		
DPE Individuel	<input type="checkbox"/>		
DPE Tous types de bâtiments	<input type="checkbox"/>		
ELECTRICITE	<input type="checkbox"/>		
GAZ	<input type="checkbox"/>		
PLOMB CREP sans mention	<input type="checkbox"/>		
TERMITES	<input type="checkbox"/>		
TERMITES DROM et COM	<input type="checkbox"/>		

(*) Les sessions peuvent être modifiées en fonction du nombre des candidats inscrits

Cadre réservé au candidat	Cadre réservé à l'entreprise
Le candidat reconnaît avoir pris connaissance et accepte, sans réserve, les conditions générales de ventes et le régime financier du présent document ainsi que les règles générales et spécifiques de certification disponibles sur notre site www.cesi-certification.fr Fait-le : _____ à _____ Signature : _____	Nom du responsable : _____ Fait-le : _____ à _____ Signature (précédée des noms et fonction) et cachet commercial de la société



- Copie de votre pièce d'identité valide (passeport, permis de conduire, ou carte d'identité)
- Un chèque correspondant au montant TTC à l'ordre de CESI Certification
- Document attestant la prise en charge (s'il y a une prise en charge)
- Domaines sans mention : attestation de succès à la formation de 3 jours provenant d'un organisme de formation certifié (et autres prérequis exigés selon l'arrêté en vigueur)
- Domaines avec mention : attestation de succès à la formation de 5 jours (2 jours spécifiques à la mention si déjà certifié sans mention) provenant d'un organisme de formation certifié (et autres prérequis exigés selon l'arrêté en vigueur)
- Attestation d'assurance selon l'article L.271-6 du code de la construction et de l'habitation (alinéa 2)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Vos coordonnées :

Nom :		Prénom :	
Nom de jeune fille :			
Rue (bât. Etage...) :			
Code Postal :		Ville :	
N° tel fixe :		N° tel portable :	
Adresse mail (*) :			
Date de naissance :		Lieu de Naissance :	

Coordonnées de l'entreprise (si vous êtes salarié/gérant/professionnel libéral) :

Raison sociale :			
Rue (bât. Etage...) :			
Code Postal :		Ville :	
Nom et prénom du responsable :			
N° tel fixe :		N° tel portable :	
Adresse mail (*) :			
Numéro de Siret :		Code NAF :	

(*) Les échanges d'informations se font principalement par mail (convocation, résultats, etc.)

En vertu du dossier de candidature/d'inscription que vous venez de renseigner, les données vous concernant feront l'objet d'un traitement dont le responsable est CESI Certification (siège social : Tour PB5 (6^{ème} étage) - 1 avenue du Général de Gaulle – 92074 PARIS LA DEFENSE).

Tous les champs à remplir sont obligatoires et le dossier ne pourra être traité s'ils ne sont pas complétés.

Elles seront utilisées par les services administratifs de CESI Certification pour :

- l'édition et la signature de tout document contractuel nécessaire à l'inscription, au suivi et à la gestion de la certification,
- l'inscription administrative aux sessions de certification,
- l'ouverture de compte aux services associés, et notamment les services numériques (espace personnel, épreuves et examen, ...),
- la communication des courriers et documents de gestion et de suivi de la certification.

Ces données seront conservées pendant toute la durée de votre inscription auprès de CESI Certification puis un (1) an après la fin du processus de certification. Les données relatives à la certification seront conservées pendant une durée de 10 ans à compter du processus de certification.

Le traitement de données ne fait pas l'objet d'un transfert en dehors du territoire de l'Union européenne. Les données relatives à la certification (nom, prénom, société, n° de certificat, domaines de certification, ...) sont transmises au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et accessibles sur le site www.cesi-certification.fr.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité pour demander le transfert de vos données lorsque cela est possible et d'effacement. Ces droits peuvent être exercés à l'adresse suivante : cil@cesi.fr. Veuillez à préciser votre nom, prénom, adresse postale et à joindre une preuve de votre identité à votre demande.

Vous pouvez consulter la politique de protection des données personnelles de CESI Certification à l'adresse <https://www.cesi-certification.fr>.

En cas de difficulté dans la gestion de vos données personnelles, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

PRISE EN CHARGE DE LA CERTIFICATION

Si vous êtes pris en charge par un organisme :

Montant de la prise en charge acceptée : _____ € HT soit _____ TTC (**)
(**) Joindre le document justifiant votre prise en charge

Nom de l'organisme :			
Adresse Postale de facturation			
Rue (bât. Etage...) :			
Code Postal :		Ville :	
Nom et prénom du Contact :			
N° tel fixe :		N° tel portable :	
Adresse mail (*) :			
Numéro de Siret :		Code NAF :	

Si vous êtes en congé de reclassement :

Montant de la prise en charge acceptée : _____ € HT soit _____ TTC (**)
(**) Joindre le document justifiant votre prise en charge - commande

Raison sociale :			
Adresse Postale de facturation			
Rue (bât. Etage...) :			
Code Postal :		Ville :	
Nom et prénom du Contact :			
N° tel fixe :		N° tel portable :	
Adresse mail (*) :			
Numéro de Siret :		Code NAF :	
N° d'existence :			

(*) Les échanges d'informations se font principalement par mail (convocation, résultats, etc.)

REGIME FINANCIER

☐ Certification initiale : 400€ HT

Ce montant comprend :

- Les frais de dossier
- L'étude de recevabilité du dossier de candidature
- Le passage de l'examen théorique
En cas d'échec à l'épreuve théorique le premier repêchage est gratuit puis 85€ HT par examen
- Le passage de l'examen pratique
En cas d'échec à l'épreuve pratique le repêchage est de 250€ HT par examen
- La délivrance du certificat

☐ Surveillance documentaire : 180€ HT

Deux fois durant un cycle de certification initiale

Une fois dans le cadre d'un transfert entrant

En cas d'examen complémentaire: 1 rapport : 100€ HT, plusieurs rapports : 180€ HT

☐ Contrôle sur ouvrage : 950€ HT

Une fois durant les cycles de certification pour tous les domaines de certification avec mention.

En cas de contrôle complémentaire : 750€ HT.

Le contrôle sur ouvrage global fera office d'un nouveau bulletin d'inscription à la demande du certifié

NB : ce régime financier est soumis à révision chaque année

Pour information, coût d'un cycle sur 7 ans par domaine	Certification initiale
Domaines : - AMIANTE sans mention - ELECTRICITE - PLOMB CREP sans mention - TERMITES - TERMITES DROM et COM - DPE Individuel - GAZ	760 € HT (*)
Extension de certifications : - DPE Tous types de bâtiments - AMIANTE avec mention	1 710 € HT (*)

(*) Coût comprenant frais de certification, surveillance documentaire (2 surveillances durant la durée de validité de la certification initiale).

☐ Frais de transfert sortant : 150€ HT + 50€ HT par domaine (Plafonnés à 350€ HT)

NB : Suivant vos besoins, nous pouvons vous adresser un devis individualisé avec un échéancier de paiement. Pour cela, merci de bien vouloir faire cette demande par mail à contact@cesi-certification.fr

Mail : contact@cesi-certification.fr

Site internet : www.cesi-certification.fr

Tél : 01 44 45 92 22 /

Adresse postale : CESI Certification – Tour PB5 (6^{ème} étage) - 1 av du Général de Gaulle –
92074 PARIS LA DEFENSE

Mention légale : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 250 000 €
RCS Paris 524 000 817

Nous
Contacter

Modalités d'inscription

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les inscriptions aux certifications organisées par CESI Certification impliquent l'adhésion pleine et entière du responsable de l'inscription et du participant aux présentes conditions générales de vente, sauf dérogation écrite et expresse de CESI Certification.

Modalités d'inscription

L'inscription du candidat se fait par l'envoi du présent contrat complété et signé par une personne habilitée. Suivant vos besoins, vous avez la possibilité de déclarer dans les limites du raisonnable, une prise en compte de vos besoins sans compromettre l'intégralité de l'évaluation. Le dossier de candidature doit être accompagné du règlement correspondant au coût de la certification. Le candidat bénéficie d'un délai de 14 jours pendant lequel il pourra renoncer à son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception.

Toute modification de coordonnées personnelles devra être signalée à CESI Certification.

Par cette inscription, le candidat s'engage à :

- Ne pas avoir fait l'objet de poursuites et n'avoir jamais fait l'objet de condamnation pour faux, usage de faux, escroquerie ou autre condamnation de nature à pouvoir mettre en cause mon intégrité et serait de nature à altérer l'image de la certification délivrée par CESI Certification,
- Faire parvenir tous les documents qui seront demandés dans le cadre de l'instruction de son dossier d'inscription,
- Respecter les décisions qui seront prises lors du déroulement du processus de certification,
- Ne pas se présenter à un examen théorique ou pratique Plomb s'il a échoué moins de dix jours auparavant au même type d'examen organisé par CESI Certification, ne pas se présenter à un examen théorique ou pratique Amiante s'il a échoué moins de cinq jours auparavant au même type d'examen organisé par CESI Certification,
- Ne pas être titulaire d'une ou plusieurs certifications objet du présent dossier délivré par d'autres organismes de certification. Dans le cas contraire, le tiers organisme certificateur et CESI Certification prononceraient le retrait de toutes les certifications concernées.

Documents légaux

Les inscriptions constituent des commandes fermes.

Une facture est envoyée dès le démarrage de la certification.

Dans le cas d'une prise en charge, l'attestation de présence est adressée au signataire du dossier de prise en charge.

Conditions financières

Le prix par participant figure dans le régime financier du dossier de candidature. Les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Ces prix sont forfaitaires. Les frais d'analyse de la recevabilité du dossier de candidature sont de 50€ HT. Ils sont inclus dans le coût de la certification et restent acquis au CESI Certification si le dossier de candidature n'est pas recevable.

Modalités de règlement

Le règlement du prix de la certification est exigible à la commande. Il doit être joint au dossier de candidature.

L'encaissement se fera après épuisement du délai de rétractation. CESI Certification se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues et pour lesquelles le paiement n'a pas été effectué.

En cas de prise en charge par un organisme extérieur (notamment OPCA), il appartient au client d'effectuer la demande de prise en charge et de communiquer l'accord de financement au moment de l'inscription et de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. En cas de prise en charge partielle par l'organisme extérieur, la différence sera directement facturée au client.

A défaut de confirmation de la prise en charge financière par l'organisme extérieur ou de réception de la prise en charge par CESI Certification au jour de la facturation, le coût de la certification sera facturé dans sa totalité au client. En cas de non-paiement par l'organisme extérieur ou de refus de prise en charge, pour quel que motif que ce soit, notamment absence du stagiaire, le client reste redevable de l'intégralité du coût de la certification.

Garantie de participation apportée par CESI Certification

La planification des ouvertures des certifications est organisée pour permettre une ouverture intégrale des certifications prévues. Néanmoins, pour des raisons de composition du groupe de candidats, CESI Certification peut être amené à reporter une date d'ouverture et/ou à modifier le lieu prévu. Dans ce cas, CESI Certification préviendra les candidats une semaine avant la date de démarrage prévue de la certification, et leur proposera une inscription prioritaire sur la prochaine session de certification. Le report d'une session ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement de frais au candidat.

Conditions d'annulation et de report

En raison de l'attention particulière apportée à la composition des groupes, les demandes d'annulation et de report auprès de CESI Certification seront limitées aux seuls cas de force majeure.

Il ne sera procédé au remboursement des frais d'inscription qu'en cas d'annulation pour cause de force majeure.

Toute annulation par le client moins de 8 jours avant le début de l'action entraînera le paiement du prix intégral à titre de dédit. Enfin toute action commencée est due en totalité.

Validité de la certification

La certification de personne a une durée de validité limitée de 7 ans. Depuis son inscription et pendant cette période, le certifié s'engage à :

- Observer les règles de la certification,
- Faire parvenir tous les documents qui seront demandés dans le cadre la surveillance et informer immédiatement CESI Certification de tout changement relatif aux informations communiquées dans son dossier de candidature ou relatives à son activité professionnelle,

- Informer immédiatement CESI Certification si des éléments peuvent affecter sa capacité à continuer à satisfaire aux exigences de la certification,
- Ne pas divulguer de documents d'examen confidentiels, ni avoir des pratiques frauduleuses.
- Autoriser CESI Certification à communiquer les résultats des examens et des opérations de surveillance à son employeur identifié dans ce dossier,
- Ne pas utiliser sa certification d'une façon qui puisse nuire à la réputation de CESI Certification,
- Accepter que son nom et ses coordonnées professionnelles figurent dans la liste des personnes certifiées tenue à disposition sur le site de CESI Certification et soient transmises au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer,
- Retourner le ou les certificats émis par CESI Certification à CESI Certification dès suspension ou retrait d'une ou plusieurs de ses certifications,
- En cas de suspension s'abstenir de toute promotion de sa certification et ne pas émettre de diagnostic immobilier relatif à sa certification pendant la durée de suspension,
- En cas de retrait s'abstenir de faire référence à sa certification sous toute forme de communication utilisée,
- Respecter les conditions d'utilisation du logo de CESI Certification conformément à la charte d'utilisation et ne pas reproduire la marque d'accréditation COFRAC.

De plus :

- Le non-respect de l'un de ces engagements est susceptible d'entraîner la suspension et/ou le retrait de(s) certifications obtenues,
- Toute absence de communication de changement de situation ne permettant le suivi de la personne certifiée entraînerait le déclenchement d'une procédure de suspension de certification et il en serait de même en cas de non règlement des sommes dues,
- Toute décision de certification et de maintien de certification (surveillance et contrôle sur ouvrage) ne seront délivrés qu'après règlement des sommes dues,
- Les courriers (convocations, demande administrative, ...) sont communiqués par mail et seule les décisions de retrait ou suspension sont adressées par courrier postal dans la mesure où CESI Certification dispose de mes coordonnées.

A l'issue de cette période, un bulletin de recertification devra être constitué par le candidat. Une fois le bulletin validé par CESI Certification, le candidat devra se présenter aux épreuves selon les modalités prévues dans le référentiel des règles spécifiques.

Si la décision de recertification ne peut pas être prise avant la fin de validité du certificat en cours, le bulletin de recertification passera automatiquement en demande de certification initiale.

Responsabilité

La responsabilité de CESI Certification vis-à-vis du candidat ne saurait excéder en totalité le montant payé par le candidat à CESI Certification au titre des présentes conditions.

Confidentialité

Les informations échangées entre CESI Certification et le candidat sont considérées comme strictement confidentielles. Toute communication d'informations auprès des tiers hors information réglementaire devra faire l'objet d'un accord préalable du candidat.

Propriété intellectuelle

Le logo et la marque CESI Certification font l'objet d'une protection nationale et/ou internationale. Toute utilisation frauduleuse fera l'objet de poursuites pénales.

Litige

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

Informatique et Libertés

Le client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à CESI Certification en application et dans l'exécution des prestations, font l'objet d'un traitement dont la finalité est d'assurer la gestion du processus de certification de l'inscription jusqu'au suivi de la certification, le cas échéant. Les données transmises par le client sont conservées pour la durée de la relation client et au-delà, le cas échéant, dans la limite nécessaire pour répondre à toute obligation légale. CESI Certification pourra être amené à transférer ces données à ses sous-traitants pour les besoins exclusifs de la mise en œuvre du processus de certification. Les données sont conservées sur un serveur géré par un datacenter situé en France, ce que le client accepte expressément.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite loi informatique et libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et du règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, d'opposition aux données les concernant, auprès du CIL à l'adresse cil@cesi.fr.

Le client est susceptible de recevoir des offres promotionnelles de CESI Certification et de ses partenaires, s'il ne le souhaite pas il lui suffit de le notifier à son établissement d'inscription ou au CIL à l'adresse cil@cesi.fr.

Lors de sa consultation, le site de CESI Certification collecte, à partir des logiciels activés par l'ordinateur du client (sous forme de cookies), des données telles que la date, les pages consultées, le temps de consultation ou l'adresse informatique de l'ordinateur, le fournisseur d'accès, le moteur de recherche, le lien à l'origine de cette consultation, etc. Cette collecte permet à CESI Certification d'améliorer l'ergonomie et d'assurer un suivi statistique de son site. Le client peut empêcher cette collecte en désactivant cette fonction dans son logiciel de navigation. Même lorsque cette fonction est désactivée le client garde la possibilité d'accéder au site de CESI Certification